



Tournai

Payer pour pouvoir travailler !?

Malheur à celui qui ose bousculer, aller de l'avant, changer les habitudes, avoir une vision d'avenir...

Force est de constater que les nouvelles règles en matière de stationnement qui seront présentées par la majorité PS-MR lors du conseil communal du 31 mars sont très loin... mais très très loin... de la grande révolution annoncée il y a quelques mois qui promettait un profond changement !

Comme quoi...apparemment, tout n'était peut-être pas si mauvais que ça... ;)

Le cdH s'insurge quand il entend dire que le plan de stationnement initié sous la précédente mandature aurait été la volonté d'un seul homme ! Si un Echevin a travaillé et porté le dossier, celui-ci a été maintes fois retravaillé, amendé et finalement approuvé par l'ensemble des élus de la majorité composée à 72% d'élus socialistes !

Un minimum de mémoire et d'objectivité permettrait à certain(e)s de se rappeler que le système du parking payant fut initié par la majorité PS-MR bien avant 2006.

Adopter une attitude nihiliste en cette matière est dégoulinant d'hypocrisie !

Malgré tout, le cdH reconnaît que ce plan était perfectible (quel plan ne l'est pas ?) mais...

On nous annonce qu'il n'y aura plus de contrôle le samedi après-midi, que le quart d'heure gratuit reste maintenu et qu'une carte « travailleur » payante sera disponible pour les commerçants et les employés dont le siège social ou d'exploitation est situé à Tournai. Le tarif pratiqué dans le parking souterrain de la rue Perdue sera plus attractif que les places se situant en surface. La première carte « riverain » sera gratuite. L'ensemble des zones bleues passera de 4 heures à 2 heures. Enfin, le contrat de concession portant sur le contrôle du stationnement sera soumis à appel d'offres.

Le cdH marque son approbation quant à l'arrêt des contrôles le samedi après-midi (même si de ce fait l'utilisation judicieuse du disque le samedi matin permettra de bloquer une place de parking pour tout le week-end).

Le cdH demande la suppression totale du contrôle le samedi !

Le maintien du quart d'heure gratuit est un point positif. Pour rappel, cet avantage avait été arraché de haute lutte par le cdH au sein du Collège Communal précédent au sein duquel une bonne partie du PS était défavorable à la mesure.

Cependant, vu la volonté affichée de supprimer les zones 2 heures, **le cdH demande que le quart d'heure gratuit soit remplacé par une demi-heure gratuite !**

Cela sera plus profitable pour le commerce tournaisien !

Carte Travailleur

Il faudra passer à la caisse. Certains dépenseront une partie de ce qu'ils gagnent pour pouvoir travailler ! Les voitures ventouses seront donc bien toujours d'actualité, mais cette fois ce sera payant.

Cette situation consécutive à la généralisation des zones 2 heures pénalisera les travailleurs et s'avèrera profondément antisociale.

Les caisses de la ville seront alimentées par des citoyens pris au piège d'un système.

Zones Bleues

Le passage des zones bleues de 4h à 2h va générer effectivement de la mobilité mais... de véhicules à la recherche d'une autre place !

Quelle est l'utilité de passer à 2 heures pour les zones éloignées du centre ?

C'est précisément ceux qui se garent loin qui devraient avoir plus de temps pour se déplacer et faire leurs courses. De plus, cette mesure ne favorisera personne : 2 heures c'est trop peu pour aller travailler et c'est trop peu pour faire du shopping en toute décontraction. Des mesures en vue de favoriser la mobilité douce, comme des vélos en location, pourraient être un bon incitant.

Le cdH demande que, si harmonisation il y a, les zones 4h soient généralisées.

Piétons <> Automobilistes

La majorité PS-MR est tiraillée entre les partisans du tout aux piétons et du tout à la voiture, entre le maintien ou l'allègement de la pression automobile en centre-ville, entre une approche archaïque et une vision moderne de la mobilité.

Le recadrage public du Ministre-Président Bourgmestre empêché par la 1^{ère} Echevine ce mardi soir lors du 40^{ème} anniversaire de la Fondation Pasquier Grenier, en dit long sur les fractures au sein de la majorité.

Le Tournaisien adore se balader et faire du lèche-vitrine dans les centres villes piétonniers de Mons, Bruges, Lille ou d'autres villes touristiques. Mais lorsqu'il est chez lui, à Tournai, il veut pouvoir se garer facilement en ville. Qu'en sera-t-il lorsque le futur pôle muséal prendra place au pied de la Cathédrale, censé attirer des (dizaines) de milliers de visiteurs. Donc... autant de voitures et d'autocars...

Pourtant, courageusement, tous les responsables de villes touristiques connues semblables à Tournai ont fortement limité, voire interdit, l'accès à une partie de leur centre urbain/historique, **tout en mettant en place des alternatives de déplacement crédibles pour que les gens continuent à s'y rendre.**

Ces mesures sont essentielles si l'on veut soutenir et aider les commerçants à se développer et à prospérer ! Mais pour cela il faut un minimum de courage politique.

Nous ne voyons aucune mesure qui inciterait les automobilistes à se garer sur les parkings de délestage extra-muros, notamment celui de la plaine des manœuvres.

Un projet de parking sous-terrain sur le site de l'ancien cinéma est évoqué (pour tenter de dorer la pilule) mais vu les délais et la configuration du sous-sol, celui-ci ne sera pas inauguré avant longtemps et n'accueillera pas des centaines de véhicules...

Le cdH demande que soient mis en place plusieurs circuits de petits bus (avec accès gratuit) couvrant l'ensemble de l'intra-muros.



De même, le cdH demande la mise en réseaux des différents parkings tournaisiens (Esplanade de l'Europe, Quai Sakharov, ...).



Si les intentions annoncées (encourager le commerce en ville et simplifier les règles pour l'utilisateur) sont louables, force est de constater que les moyens choisis induisent des effets contre-productifs que les citoyens devront supporter de nombreuses années.

Aspect Financier ?

Le MR a longtemps reproché à la majorité PS-CDH de chercher, uniquement, au travers du plan de stationnement à remplir les caisses de la ville.

La démarche proposée au travers de ce nouveau plan peut être vu, sous cet angle, comme une véritable trahison à l'égard des citoyens. Que de promesses faites et non tenues !

En effet, le premier critère retenu dans le cadre de l'attribution de la concession est le « rendement financier pour la ville ». Le fait que la redevance forfaitaire de 15 euros ne couvrira plus qu'une demi-journée et le nombre de travailleurs qui n'auront d'autre choix que de passer à la caisse pour s'acquitter de 150 euros confirment la volonté de la majorité de rentabiliser au maximum le parking en ville.

Les zones bleues deviennent ainsi, indirectement, payantes.

Quel gendarme ?

L'appel d'offres pour la sélection du futur « gendarme du stationnement » tournaisien est pour le moins flou. Le collègue se basera sur des critères d'attribution comme la qualité des services offerts à la ville ou à l'adresse des usagers, la qualité de la vision du candidat sur les enjeux de la mobilité.

Mais on ne trouve nulle part dans le dossier des éléments d'explicitation de ce que l'on entend par qualité. Une bonne manière de se donner les coudées franches pour décider et une porte ouverte à l'arbitraire.

cdH Tournai – 28 mars 2014